Les thématiques relatives à la greffe d'organes ont été débattues ce jour en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Contre toute attente, l'amendement du groupe de réflexion Demain la Greffe visant à **l'élargissement du cercle des donneurs vivants à toute personne ayant une relation étroite, stable et avérée avec le receveur**
, déposé par le groupe PS et par plusieurs députés UMP, a été voté, à 19 voix contre 16, malgré l'opposition du rapporteur (Jean Léonetti) et du gouvernement.

Par ailleurs, les différents amendements visant à améliorer le statut des donneurs vivants (neutralité financière, indemnisation en cas de complication, non-discrimination, priorité relative sur la liste d'attente de greffe en cas de besoin, reconnaissance de la nation) ont également été adoptés.

Nous nous réjouissons de ces avancées, qui ne constitue cependant qu'une étape du processus législatif, la prochaine échéance étant l'examen du texte par les sénateurs.

Le groupe de réflexion Demain la Greffe

Demain, la Greffe est un laboratoire d'idées - think tank - indépendant, consacré au don et à la

greffe d'organes.
Il réunit des patients, des proches de patients, des donneurs, des professionnels du prélèvement et de la greffe, des universitaires et des représentants de la société civile issus des horizons et des expériences les plus divers.
Tous partagent une vision de ce que devraient devenir le don d'organes et la greffe en France.
http://www.demainlagreffe.fr/